



BELLEDUNE...*sans limite!*

RAPPORT ANNUEL 2007



TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'administration	1
Un message du président du conseil d'administration.....	2
Un message du président-directeur général.....	3
Faits saillants de 2007	4
États financiers condensés	6
Rapport du comité de vérification	7
Message des vérificateurs	7
États condensés des résultats	8
Bilan condensé.....	9
Notes aux états financiers condensés	10
Votre Solution de TransPORT Illimité vers le Monde	12

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

112, promenade Shannon
Belledune, Nouveau-Brunswick E8G 2W2 Canada

Tél : 1.506.522.1200
Télec : 1.506.522.0803
info@portofbelledune.ca

www.portdebelledune.ca

**RESSOURCES HUMAINES
ET COMPENSATION**

Président : Claude Doucet
Nancy McKay
Harry H. Williamson
Ligouri Roy

VÉRIFICATION

Président : Ligouri Roy
Albert Doucet
Léo Cormier

LOI ET GOUVERNANCE

Président : Harry H. Williamson
Philip G. Evans
Albert Doucet

FINANCES

Présidente : Nancy McKay
Philip G. Evans
Léo Cormier

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Président : Harry H. Williamson
Claude Doucet
Albert Doucet
Philip G. Evans

DONATION

Conseil : Claude Doucet



*Debout – de gauche à droite : Ligouri Roy, Nancy McKay, Léo Cormier, Philip G. Evans, et Albert Doucet
Assis – de gauche à droite : Rayburn Doucett, Harry H. Williamson et Claude Doucet.*



UN MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'année 2007 fut elle aussi fructueuse pour le Port de Belledune. Les trois dernières années nous ont chacune permis d'établir, de façon successive, des records financiers et cette année, les bénéfices nets ont connu une hausse de 60 % pour atteindre 1,93 millions de dollars.

Lors de la réunion annuelle de l'an passé, nous ne pouvions annoncer que nous étions au cœur de négociations avec le Groupe Shaw; toutefois, comme tous le savent maintenant, ces négociations ont porté fruit, l'usine de granulés de bois est en opération et la première cargaison de granulés de bois sera bientôt expédiée.

En 2007, nous avons construit une nouvelle installation de manutention de vrac solide et un nouvel entrepôt de perlite. Ce dernier était devenu nécessaire en

raison du début de la production de la mine Blue Note Caribou et de son exigence relative à l'installation d'entreposage qui avait été utilisée pour la perlite. Le stockage et les chargements de concentrés de la mine Caribou et des granulés de bois de l'usine Shaw créeront deux nouvelles sources de revenus pour le Port.

Pour la construction de ces deux nouveaux bâtiments, nous avons reçu une aide financière considérable du gouvernement provincial qui nous a versé une subvention de 2,4 millions de dollars, ce qui a couvert 50 % des coûts de construction. Nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement provincial pour son appui et son aide dans ces projets.

Nous avons pris la décision de prolonger la canalisation depuis le parc de stockage jusqu'au terminal 2, ce qui procure aux navires pleinement chargés un plus grand tirant d'eau pour l'utilisation de nos installations. Ces travaux seront achevés d'ici la fin avril 2008.

Au début de 2007, nous avons acquis un terrain vacant adjacent au port au coût de 550 000 \$. Au moment de l'acquisition se trouvaient sur ce terrain des infrastructures dépassant le million de dollars, lesquelles consistaient en une avenue industrielle commerciale et des services d'aqueduc. Cet achat a donc été une bonne affaire sur le plan financier et a fourni de l'espace au port pour une croissance future.

L'un des principaux atouts du port est le fait que nous ne soyons pas situés au cœur d'une grande ville avec toutes les restrictions de mobilité

que cela comporte et nous misons d'ailleurs sur cet atout pour notre croissance future.

En 2007, nous avons adopté un plan d'affaires qui décrit le futur plan d'action du Port. Nous croyons que ce plan assurera une croissance continue sur le plan du trafic et du volume au sein du Port et nous permettra d'attirer d'autres entreprises qui apporteront une certaine prospérité et fourniront des emplois au Nord du Nouveau Brunswick.

Nous avons poursuivi nos efforts de gestion financière prudente et nos projets sélectifs pour lesquels nous entrevoyons de grandes possibilités et une chance de réussite. Nous commençons maintenant à constater les résultats de ces politiques.

Tout cela n'aurait pu être possible sans le dévouement et le dur labeur de notre personnel et surtout de notre PDG, Rayburn Doucett, dont l'expérience et les contacts ont été très bénéfiques pour le Port. Nous sommes reconnaissants envers notre personnel pour tous ses efforts et au nom du Conseil, je le remercie sincèrement et les encourage à continuer leur bon travail.

En tant que président et au nom de l'Administration portuaire, je souhaite remercier nos directeurs pour l'année 2007, Claude Doucet, Nancy McKay, Ligouri Roy, Albert Doucet, Leo Cormier et Philip Evans pour leurs contributions. Seuls ceux qui ont déjà siégé connaissent la quantité impressionnante de documents qu'il convient d'absorber pour participer pleinement aux réunions du conseil d'administration...

Je souhaite remercier tout particulièrement Claude Doucet, qui a occupé le poste de vice président au cours des deux dernières années et qui a sans aucun doute facilité ma tâche de président.

J'ai été ravi de collaborer avec tous les directeurs ainsi qu'avec l'ensemble du personnel. Au nom de l'Administration portuaire, je leur souhaite la plus grande des chances dans leurs démarches futures. L'avenir peut et devrait être sans limite.

Harry H. Williamson c.r.

Président, Administration portuaire de Belledune



UN MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

Je suis ravi de vous annoncer que l'Administration portuaire de Belledune a atteint *un nouveau sommet en matière de résultats financiers en 2007*.

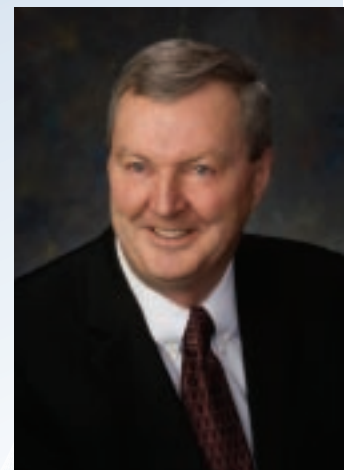
Ses revenus nets ont en effet affiché un nouveau record avec 1,93 millions de dollars en 2007, ce qui représente une hausse de 60 % par rapport au record précédent de 1,2 millions de dollars pour l'année 2006.

L'activité maritime a connu un accroissement de 10 % en 2007 par rapport à 2006 en raison de l'augmentation des volumes de vrac et de cargaisons liées à des projets. Nous nous attendons à une hausse des volumes de conteneurs, d'agrégats, de coke de pétrole et de cargaisons liées à des projets en 2008. De plus, des granulés de bois provenant de la nouvelle installation de *Shaw Group Inc.* à Belledune et des concentrés de zinc provenant de la mine Blue Note Caribou contribueront à augmenter les volumes en 2008.

Le Port est actuellement en pourparlers afin de saisir de nouvelles occasions de diversifier son bassin de marchandises en matière de vrac, de rupture de charge et d'unités de charges. Ces nouvelles possibilités contribueront à améliorer la capacité de cargaison, à créer des emplois et des retombées économiques dans l'ensemble de la région et ce, pour les années à venir.

Au cours de 2007, le Port de Belledune a poursuivi ses démarches en vue de dénicher de nouvelles occasions d'affaires; les projets qui en ont résulté ont donné lieu à la construction de deux nouveaux entrepôts et à l'acquisition de 138 acres de terrain adjacents au Port. Le gouvernement du Nouveau Brunswick a versé une contribution de 2,4 millions de dollars pour la construction des nouveaux entrepôts qui seront achevés au début de 2008. Ces deux entrepôts serviront à stocker des granulés de bois destinés à l'Europe et de la perlite provenant de Grèce.

L'Administration portuaire de Belledune prend très au sérieux les responsabilités liées à son rôle dans le Nord-Est du Nouveau Brunswick; elle s'efforce de fournir des services efficaces et valorise l'importance de ses clients. La collaboration avec nos partenaires dans la région de l'APB fera partie de l'initiative de la Porte d'entrée de l'Atlantique lancée par le gouvernement fédéral. L'Administration portuaire de Belledune, de concert avec des intervenants régionaux et provinciaux, prendra les devants en faisant la promotion du Port de Belledune à l'échelle nationale et internationale, incitant ainsi les autres à reconnaître les possibilités sans précédent qu'a à offrir ce grand port.



Nous tenons à remercier sincèrement tous les clients du Port d'y mener leurs activités ainsi que ses employés pour leur dévouement et leur dur labeur dans l'atteinte d'une seconde année record consécutive. Nous sommes également reconnaissants envers tous les intervenants du Port pour l'appui manifesté au cours de la dernière année. Le Port de Belledune est reconnu comme l'un des principaux facteurs de croissance économique du Nord Est du Nouveau Brunswick, ce qui a d'ailleurs été démontré par les résultats de 2007.

Nos installations sont prêtes à faire face à l'augmentation des activités prévue en 2008, aussi avons-nous hâte de relever tous les défis avec un personnel et un Conseil forts et dévoués. L'esprit d'équipe a toujours été la clé de notre succès en tant que Belledune... sans limite!

Rayburn Doucett
Président-directeur général



FAITS SAILLANTS 2007

Depuis sept ans, les partenariats et la coopération sont à la base de la prospérité de l'Administration portuaire de Belledune. Dotée d'un effectif restreint mais qualifié, l'APB est fière du travail d'équipe qui s'effectue jour après jour dans nos activités, notre développement et notre mise en marché.

Grâce à cet effort de coopération, l'APB a été en mesure de recruter deux nouveaux clients en 2007 : *La Blue Note Caribou Mines* et le *Groupe Shaw Inc.* Conformément à notre mandat, ces nouveaux clients nous ont donné l'occasion de diversifier davantage nos cargaisons et de créer des infrastructures d'entrepôts supplémentaires à l'intérieur du port.

Le gouvernement du Nouveau Brunswick a contribué 2,44 millions de dollars pour la construction de deux entrepôts afin de servir les intérêts de nos nouveaux clients. Les coûts totaux associés à ce projet de construction vont dépasser les cinq millions

de dollars. L'APB est heureuse de partager avec le gouvernement provincial l'investissement qui facilitera l'aménagement des infrastructures portuaires. Ces bâtiments entreposeront de la perlite pour *S&B Industrial Minerals* et du granulé de bois pour le *Groupe Shaw Inc.* Les concentrés de minéraux de la *Blue Note Caribou Mines* seront entreposés dans le bâtiment de manutention 101, l'ancien « Entrepôt Caribou ».

Les travaux de construction ont débuté à l'automne 2007 et devraient se terminer au début de 2008. L'Administration portuaire de Belledune valorise cette nouvelle entreprise, la coopération de notre personnel et de nos partenaires du port, ainsi que l'aide financière accordée par le gouvernement du Nouveau Brunswick.





Le port de Belledune manutentionne des marchandises diverses depuis dix ans. Le port de Belledune est reconnu pour ses escales de courte durée et ses services de manutention de qualité; son trafic maritime accru des quelques dernières années démontre sa capacité d'amarrage qui limite les périodes d'attente à l'ancre.

À l'automne 2007, le port a eu l'occasion de mettre à l'essai sa capacité à répondre aux exigences d'un trafic maritime à la hausse en accueillant quatre navires à quai. Le port peut facilement accueillir plusieurs navires en même temps; le 22 septembre, nos quatre postes d'amarrage et nos trois terminaux étaient occupés en même temps! Cela représentait 95 000 tonnes de marchandises entre le N.M. *Turicum*, le N.M. *Anna*, le N.M. *Anna Desgagnés*, et le N.M. *Bluebill*.



En août 2007, l'APB a fait l'acquisition d'autres terrains vacants adjacents au port afin d'accroître à plus de 200 acres son espace disponible. Le terrain tout entier est situé dans un rayon de 1,5 km des trois terminaux du port.

Ce terrain a été acquis aux fins d'expansion du port et afin de fournir aux entreprises, qui souhaitent acquérir un terrain à des fins d'aménagement, une excellente occasion d'accéder immédiatement aux routes de navigation de même qu'au réseau de transport terrestre à l'échelle nord américaine.

ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007



RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La tâche primaire du comité de vérification de l'Administration portuaire de Belledune (APB) est de superviser le processus de la communication de l'information financière au nom du conseil d'administration. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le comité examine les états financiers de l'APB et recommande leur approbation au conseil d'administration.

Le comité de vérification examine aussi tout rapport préparé par le vérificateur de l'APB concernant les conventions et les procédés comptables de l'APB, ainsi que ses contrôles internes. Le comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information

financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du comité de vérification.

Le comité de vérification a aussi la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'APB, lequel est nommé chaque année par le conseil d'administration.



Ligouri Roy
Président du comité de vérification

MESSAGE DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de l'administration portuaire de Belledune

Le bilan condensé ainsi que les états condensés des résultats et du surplus ci-joints ont été établis à partir des états financiers complet de l'Administration portuaire de Belledune au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 7 mars 2008. La préparation d'états financiers condensés à partir des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'Administration.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à

ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et le flux de trésorerie de l'Administration, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.



Allen, Paquet & Arseneau LLP
Bathurst, N.-B., le 7 mars 2008

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2007	2006
REVENUS D'EXPLOITATION		
Services portuaires	1,375,677 \$	1,290,668 \$
Loyers	5,542,985	4,748,227
Services d'expédition et autres	76,673	162,465
	6,995,335	6,201,360
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	412,098	318,754
Entretien et réparations	230,794	438,439
Honoraires professionnels et frais de consultation	1,130,274	865,123
Amortissement	1,425,174	1,476,656
Frais sur les revenus bruts	146,803	129,853
Paievements en remplacement d'impôts fonciers	74,297	65,822
Autres dépenses	706,267	552,271
	4,125,707	3,846,918
BÉNÉFICES AVANT FRAIS D'INTÉRÊTS ET REVENU DE PLACEMENT	2,869,628	2,354,442
FRAIS D'INTÉRÊTS ET REVENU DE PLACEMENT		
Frais d'intérêts	(1,283,361)	(1,442,263)
Revenu de placement	344,815	291,309
	(938,546)	(1,150,954)
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	1,931,082 \$	1,203,488 \$

Le 31 décembre	2007		2006	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse et dépôts à terme	6,125,986	\$	5,518,513	\$
Comptes à recevoir	662,149		681,612	
	6,788,135		6,200,125	
Placements	-		500,000	
Encaisse affectée	1,428,433		1,428,433	
Frais de financement reportés	271,099		322,737	
Immobilisations (note 3)	38,151,885		36,927,736	
Total de l'actif	46,639,552	\$	45,379,031	\$
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Découvert bancaire	2,144,210	\$	1,056,710	\$
Comptes à payer et frais courus	840,905		222,323	
Dette à long terme échéant dans l'année	2,497,856		2,321,253	
	5,482,971		3,600,286	
Avantages sociaux courus	115,026		105,416	
Dette à long terme (note 4)	12,947,697		15,445,553	
Revenu différé	-		65,000	
Total du passif	18,545,694		19,216,255	
AVOIR				
Capital d'apport	22,278,564		22,278,564	
Surplus accumulé	5,815,294		3,884,212	
Total de l'avoir	28,093,858		26,162,776	
	46,639,552	\$	45,379,031	\$

1. NATURE DE L'ENTREPRISE

L'Administration portuaire de Belledune a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et régir le port de Belledune, ainsi que la propriété du Canada transférée par le gouverneur en conseil. L'administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés incluent divers honoraires professionnels encourus afin d'obtenir le financement à long terme. Ces coûts sont amortis sur une période de 152 mois selon la méthode d'amortissement linéaire.

Immobilisations

Les subventions, incluant les prêts subventions, reçues du Canada et de tierces parties sont déduites du coût des immobilisations correspondantes.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Dragage	40 ans
Installations de mouillage	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Routes et surfaces	10, 20 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

Constatation de revenu

Les revenus sont constatés lorsque les services reliés sont fournis.

Régime de retraite

Tous les employés de l'Administration participent au régime de pension de retraite du Conseil des ports et des aéroports du Canada. Les fonds sont déposés en fiducie auprès de AON dans deux (2) plans distincts (Prestations Déterminées et Contributions Déterminées).

Un (1) employé est membre du plan à Prestation Déterminées dont l'Administration est responsable de contribuer 8.6% du revenu assurable du membre ainsi qu'un paiement mensuel de 759\$ payable jusqu'au 31 décembre 2011. Au 1 janvier 2007, L'Administration portuaire avait un surplus actuariel de 3,300\$ et un déficit de 40,500\$ envers le plan de superannuation.

Les autres employés font parti d'un plan de pension à Contributions Déterminées pour lequel la responsabilité de l'Administration se limite à 5% du salaire brut.

Avantages sociaux

L'Administration constate annuellement le passif estimé pour indemnité de départ et congé annuel qui sont payables aux employés dans les années subséquentes

NOTES TO THE SUMMARIZED FINANCIAL STATEMENTS

For the Year Ended Dec. 31, 2006

11

3. IMMOBILISATIONS

			2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable		
Terrains	7,941,134	\$ -	7,941,134	\$	7,386,785	\$
Dragage	7,107,308	2,516,645	4,590,663		4,768,346	
Installations de mouillage	25,608,969	9,760,078	15,848,891		16,431,644	
Immeubles	4,953,923	1,086,889	3,867,034		3,991,860	
Services publics	5,884,687	2,766,647	3,118,040		3,341,876	
Routes et surfaces	2,914,006	2,244,490	669,516		869,101	
Machinerie et équipement	337,067	213,283	123,784		128,014	
Mobilier & matériel de bureau	168,844	158,910	9,934		10,110	
Construction en cours	1,982,889	-	1,982,889		-	
	56,898,827	\$ 18,746,942	\$ 38,151,885	\$	36,927,736	\$

4. DETTE À LONG TERME

	2007	2006
Billets en fiducie, portant intérêts au taux de 7.535%, remboursable en versements trimestriels de \$828,433 incluant capital et intérêts, échéant en mars 2013. L'Administration a rencontré les clauses restrictives requises.	14,259,099	\$ 16,396,797
Emprunt auprès de la Caisse populaire des Fondateurs, portant intérêt au taux de 7.5%, remboursable en versements mensuels de \$23,072 incluant capital et intérêts, échéant en 2009.	1,186,454	1,366,918
Obligation découlant d'une location acquisition	-	3,091
	15,445,553	17,766,806
Moins: Portion échéant dans l'année	2,497,856	2,321,253
	12,947,697	\$ 15,445,553

Les versements de capital sur la dette à long terme sont dus comme suit au cours des cinq prochains exercices :

2008	2,497,856	\$
2009	2,691,479	
2010	2,900,112	
2011	3,125,016	
2012	3,367,147	
	14,581,610	\$

Votre Solution de TransPORT Illimité vers le Monde



ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

112, prom. Shannon, Belledune NB
E8G 2W2 CANADA
TEL (506) 522-1200 TÉLÉC. (506) 522-0803
COURRIEL info@portofbelledune.ca



Distance de la destination (MN)

ARGENTIA (Canada)	513
BOSTON (É.-U.)	876
NEW YORK (É.-U.)	1083
BRUNSWICK (É.-U.)	1552
JACKSONVILLE (É.-U.)	1731
CALAIS (France)	2745
ROTTERDAM (Pays-Bas)	2861
VERACRUZ (Mexique)	2885

Distance de la destination (MN)

HELSINKI (Finlande)	3588
SUEZ (Égypte)	4749
KANDLA (Inde)	7620
BOMBAY/NHAVA SHEVA (Inde)	7710

Distance terrestre vers le marché (km)

MONTRÉAL (Canada)	800
TORONTO (Canada)	1350